



Gervais Dubé inc.

Les Carrière Dubé et Fils inc.

Entrepreneur général

62, rang 2 Centre, Trois-Pistoles

G0L 4K0



GERVAIS DUBÉ INC. CERTIFIÉ ISO 9001:2015 – Licence R.B.Q. :1477-1521- 96

62, 2^e RANG CENTRE TROIS-PISTOLES (QUÉBEC) GOL 4K0 • TÉL (418) 851-2994 FAX :(418) 851-4534

MÉMOIRE

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE)

Projet de parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–
Wolastokuk 2 (PPAW2)

Présenté par

Gervais Dubé inc. &

Les Carrières Dubé et Fils inc.

Le rôle des entreprises régionales dans la réussite des grands projets éoliens

Table des matières

1. Présentation de notre entreprise
 2. Pourquoi déposons-nous ce mémoire
 3. Une expertise développée ici, depuis 50 ans
 4. Notre expérience avec le projet PPAW1
 5. Les retombées des grands projets pour notre région
 6. Une contribution au développement régional
 7. Conclusion
-

1. Présentation de notre entreprise

En 2026, Gervais Dubé inc. célèbre son 50e anniversaire.

Depuis un demi-siècle, notre entreprise participe au développement des infrastructures du Bas-Saint-Laurent et de l'Est-du-Québec. Avec Les Carrières Dubé et Fils inc., nous réalisons des travaux de génie civil, d'excavation, de concassage, de forage et dynamitage, de transport ainsi que la production de matériaux granulaires.

Notre territoire d'intervention couvre principalement le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord.

Au fil des années, notre entreprise a participé à plusieurs des plus importants projets d'infrastructures de la région, notamment les tronçons 2, 3 et 4 de la phase III de l'autoroute 85, ainsi qu'à des projets majeurs dans le secteur de l'énergie éolienne, dont le parc éolien Nicolas-Riou et le parc éolien PPAW1.

Aujourd'hui, notre organisation compte entre 150 et 200 employés en période de pointe, possède une importante flotte d'équipements spécialisés et contribue directement au maintien d'emplois de qualité dans notre région.



Notre mémoire est déposé à titre d'entreprise régionale ayant participé à la réalisation de projets comparables et souhaitant partager son expérience afin d'alimenter la réflexion du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

2. Pourquoi déposons-nous un mémoire?

Nous intervenons comme entreprise régionale qui possède l'expertise, la main-d'œuvre et les équipements nécessaires pour participer à la réalisation de grands projets d'infrastructures.

Notre intérêt envers le projet PPAW2 repose sur une expérience concrète acquise lors du projet PPAW1, où nous avons pu constater la façon dont Invenenergy collabore avec les entreprises locales dont nous faisons partie.

Nous croyons que cette expérience peut être utile au BAPE puisqu'elle porte sur les retombées économiques régionales et sur la participation des entreprises du milieu.

3. Une expertise développée ici, depuis 50 ans

Au cours des cinquante dernières années, notre entreprise a continuellement investi dans le développement de son expertise, de ses équipements et de sa main-d'œuvre.

Ces investissements ont permis de bâtir une organisation capable de réaliser des travaux complexes répondant aux exigences des grands donneurs d'ouvrage publics et privés.

Nos employés vivent dans les communautés qui accueillent ces projets.

Nos équipements sont entretenus dans la région.

Nos achats sont effectués auprès de fournisseurs régionaux lorsque cela est possible.

Nos investissements demeurent au Bas-Saint-Laurent.

Ainsi, lorsque notre entreprise participe à un projet majeur, les retombées dépassent largement le cadre de notre organisation. Elles profitent à l'ensemble du tissu économique régional.



4. Notre expérience avec le projet PPAW1

Notre participation au projet PPAW1 constitue la principale raison qui motive le dépôt du présent mémoire.

Avant le début des travaux, Invenergy a organisé des rencontres destinées aux entreprises régionales. Ces rencontres avaient un objectif clair : permettre aux entreprises locales de présenter leurs capacités et leur expertise. Notre position repose ainsi sur une expérience concrète de collaboration avec Invenergy.

Dès les premières étapes de nos échanges, les représentants d'Invenergy ont démontré une volonté réelle de connaître les capacités des entreprises régionales afin de leur permettre de participer activement à la réalisation des travaux.

Nous avons constaté une approche basée sur la transparence, le respect des engagements et la recherche de partenariats durables. Les discussions se sont toujours déroulées dans un climat de collaboration où les réalités des entreprises locales étaient prises en considération.

Cette façon de travailler favorise la confiance entre le promoteur et les entreprises de la région et contribue directement au succès des projets.

Nous avons apprécié cette approche.

Elle permettait aux entreprises du milieu d'être connues, de démontrer leurs compétences et d'être considérées pour la réalisation des travaux.

À la suite de cette démarche, notre entreprise a développé une relation de travail avec l'entrepreneur général et a obtenu un contrat à titre de sous-traitant.

Pendant plus d'une année, nous avons mobilisé un volume important de main-d'œuvre et d'équipements spécialisés afin de réaliser les travaux qui nous étaient confiés.

Encore aujourd'hui, nous poursuivons notre participation dans le cadre des travaux de PPAW1.

Notre expérience démontre qu'il est possible de mettre en place un processus favorisant une véritable participation des entreprises régionales, tout en respectant les exigences de qualité, de sécurité et de performance propres aux grands projets.

5. Les retombées économiques régionales

Pour une entreprise comme la nôtre, un projet de l'ampleur de PPAW2 représente beaucoup plus qu'un contrat.

Il constitue une occasion de :

- de maintenir et d'optimiser l'utilisation de notre flotte d'équipements;
- d'embaucher et de maintenir en emploi plusieurs travailleurs de la région;
- de faire travailler plusieurs fournisseurs et sous-traitants locaux;
- d'investir dans notre parc d'équipements et dans le développement de notre expertise.

Au-delà de notre entreprise, ces retombées profitent directement à l'économie régionale puisque les salaires, les achats et les investissements demeurent majoritairement dans notre milieu.

Les retombées économiques générées par ce type de projet demeurent largement dans notre milieu et profitent à l'ensemble de l'économie régionale.

À notre avis, cette dimension du développement durable mérite d'être reconnue.

6. Une contribution au développement régional

Nous estimons que la transition énergétique doit être réalisée de façon responsable, mais également de manière à créer une richesse durable pour les communautés qui accueillent les projets.

Notre expérience nous permet d'affirmer qu'Invenergy a démontré une volonté de créer des retombées durables en faisant appel aux compétences disponibles localement.

Cette façon de faire contribue :

- au maintien d'emplois spécialisés en région;
- au développement de l'expertise des entreprises locales;
- au maintien d'une chaîne d'approvisionnement régionale;
- à la vitalité économique du Bas-Saint-Laurent.

À notre avis, PPAW2 répond à cette vision lorsqu'il favorise la participation des entreprises régionales et qu'il permet à la richesse générée par le projet de bénéficier directement aux travailleurs, aux fournisseurs et aux collectivités locales.

Le développement de la filière éolienne représente une occasion importante de consolider une expertise déjà bien présente dans notre région et de créer des emplois de qualité pour les prochaines générations.

7. Conclusion

Depuis cinquante ans, Gervais Dubé inc et Les Carrières Dubé et Fils inc. participent à la construction des infrastructures qui soutiennent le développement économique de l'Est-du-Québec.

Notre expérience sur le projet PPAW1 nous permet d'affirmer que la collaboration entre un promoteur, un entrepreneur général et les entreprises régionales peut générer des retombées concrètes et durables pour les communautés d'accueil.

Nous croyons que cette approche constitue un élément important de la réussite des grands projets énergétiques.

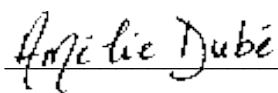
Pour ces raisons, **Gervais Dubé inc.** et **Les Carrières Dubé et Fils inc.** appuient favorablement la réalisation du projet **PPAW2** et souhaitent que les pratiques favorisant l'intégration des entreprises régionales soient poursuivies.

Parce qu'au-delà des mégawatts produits, les grands projets laissent un héritage durable lorsqu'ils permettent aussi de développer les entreprises, les travailleurs et l'expertise des régions qui les accueillent.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Amélie, Karelle et Francis Dubé





Amélie Dubé, Vice-présidente

Gervais Dubé inc.

Les Carrières Dubé et Fils inc.



Karelle Dubé, Directrice Générale

Gervais Dubé inc.

Les Carrières Dubé et Fils inc.



Francis Dubé, Président

Gervais Dubé inc.

Les Carrières Dubé et Fils inc.